

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 16 (1909)

Artikel: La faune du Jura : (suite)
Autor: Maître, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-555142>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Faune du Jura¹⁾

(Suite)

A la réunion de la Société jurassienne d'Emulation, qui eut lieu à Delémont, en 1908, j'avais donné la première partie d'un catalogue des vertébrés du Jura et décrit les mammifères et les oiseaux connus dans notre pays. Je me réservais de compléter plus tard ce modeste travail. Grâce aux circonstances de la vie, qui m'ont créé des loisirs, j'ai aujourd'hui l'honneur, Messieurs, pour tenir ma promesse, de venir vous entretenir de nos poissons, de nos reptiles et de nos batraciens.

S'il est facile de collectionner les quadrupèdes mammifères et les oiseaux, il n'en est pas de même des animaux qui vont nous occuper. Peu de personnes connaissent en réalité les variétés de poissons qui nagent dans nos rivières jurassiennes, non plus que les reptiles et les batraciens qui peuplent respectivement nos arides rochers, nos pentes ensoleillées et nos bas-fonds marécageux.

Les poissons surtout ne sont guère connus, et encore bien imparfaitement, par routine, que des pêcheurs, grâce aux exigences de leur métier, et des gourmets assez fortunés pour parer leur table du luxe élégant et délicat qui fait la réputation de nos truites jurassiennes.

En raison de l'élément qu'ils habitent, les poissons échappent en général à l'observation, bien que de tous les vertébrés de la création ils soient les plus nombreux et les plus variés, ce qui en complique énormément la classification. Cuvier disait déjà que cette classe d'animaux est celle qui offre le plus de difficultés quand on veut la subdiviser en ordre, d'après des caractères fixes et solides.

Mais nous n'avons pas à vous présenter, Messieurs, un travail exclusivement scientifique ; nous pouvons donc faire

¹⁾ Voir *Actes de la Société d'Emulation*, année 1908.

abstraction de longues et arides descriptions pour nous en tenir à une courte monographie de chaque espèce, selon la méthode suivie dans la première partie de ce travail, méthode d'ailleurs qui nous permettra d'atteindre le but proposé, lequel est de contribuer à faire connaître la faune du Jura et par là de nous intéresser davantage à notre chère patrie.

LES POISSONS

Le Chavot. (*Cottus gobio*). Ce petit poisson, qui dépasse rarement 12 centimètres de longueur, ne manque dans aucun de nos cours d'eau. Il est commun dans les moindres ruisseaux, pourvu que l'eau soit courante, le fond formé de pierres ou de gravier; il n'aime pas la vase ni les eaux stagnantes.

Pour qui n'est pas familiarisé avec cet habitant des eaux, avec sa grosse tête, sa large bouche, ses petits yeux situés presque au sommet de la tête et dirigé de côté, il a quelque chose de repoussant. Au préopercule se trouve une petite épine qu'il fait saillir en gonflant la membrane des ouïes quand on le saisit, ce qui ajoute à sa laideur et explique la répulsion qu'il inspire aux personnes nerveuses. Mais c'est surtout la matière gluante, dont son corps est imprégné, qui fait que beaucoup l'ont en dégoût : il bave !

La coloration est des plus variables, selon les milieux où il vit; elle est ordinairement plus vive et tranchée quand ce poisson vit dans les courants relativement rapides que dans les eaux plus tranquilles. La teinte générale est le plus souvent grisâtre avec de larges marbrures brunes ou noires sur le dos et sur les flancs; elle est gris plus clair, d'un blanc pâle à la partie inférieure du corps. Mais on trouve rarement deux individus de coloration identique; elle varie selon l'âge, le sexe et l'habitat.

Le corps est complètement dépourvu d'écaillles.

Le nom de chavot, chabot, ou cabot, rappelle le vieux mot français *caboche*; le poisson qui le porte le mérite à coup sûr à cause de sa grosse tête. On l'appelle encore têtard, à cause d'une vague ressemblance avec la larve ou têtard de la grenouille et du crapaud. A Genève, on l'appelle séchot ou sorcier. Sur le lac Léman, c'est le sassot ou chassot; en Franche-Comté, la linotte; dans les Vosges, le bavard; sur l'Allaine, à

Boncourt et à Delle, le bavot, à cause de la mucosité dont le corps est recouvert.

Qui n'a vu ce poisson que paresseusement aplati sur le gravier, dissimulé en partie sous une grosse pierre, ne se figure pas la rapidité avec laquelle il se précipite sur sa proie.

„Pour la vitesse, dit Gessner, aucun autre poisson ne peut lui être comparé“. C'est qu'il est admirablement conformé pour la nage : ses nageoires sont fortes, son corps allant en s'aminçissant est souple et bien musclé. Il est vrai que ses déplacements brusques se font comme par sauts et jamais à une longue distance. Il s'empare facilement des insectes, des larves ; il est extrêmement vorace et ne craint pas de s'attaquer à des poissons aussi gros que lui. Il est très dangereux pour le frai des truites dont il détruit une grande quantité.

Il fraie lui-même au printemps et en été. Le mâle prépare une cavité sur le sable, sous une pierre et amène les femelles pour y pondre. Il défend cet endroit avec courage jusqu'à l'éclosion des petits qu'il n'abandonne que lorsqu'ils peuvent se suffire à eux-mêmes.

A cause de sa petite taille, on ne pêche pas le chavot ; c'est l'amusement des enfants d'aller le saisir à la main dans ses retraites, sous les pierres, ou de le piquer avec une fourchette. Sa chair n'est cependant pas à dédaigner et, débarassé de sa bave par un lavage à l'eau courante, il fournit une excellente friture.

Sa principale utilité est de servir d'appât pour la pêche au vif de l'anguille et de la truite. Il est rare qu'une grosse truite rencontrant cette amorce ne l'avale aussitôt. Des pêcheurs s'en servent encore pour attirer les gros poissons dans les nasses et les verveux ; ils l'attachent à cet effet à l'intérieur de ces engins de manière que pour le saisir les truites sont obligées de pénétrer à l'intérieur d'où elles ne peuvent plus ressortir.

Vu le dommage qu'il cause aux frayères, le chavot ne doit pas être épargné ; il est de toute nécessité d'en diminuer le nombre dans les cours d'eau où l'on veut s'adonner à la pisciculture rationnelle.

Toutes nos rivières, tous nos ruisseaux du Jura capables de retenir le poisson sont aussi habités par le chavot ; avec la truite, on peut dire que c'est le poisson le plus connu dans notre pays.

La Perche. (*Perca fluviatilis*). L'un des plus beaux poissons d'eau douce, la perche, semble manquer dans le Jura. C'est tout au plus si, par exception, on peut en rencontrer dans le Doubs un ou l'autre spécimen entraîné du lac des Brenets, où il est sédentaire.

Des essais d'acclimatation avaient été faits dans le temps, sous le Vorbourg, dans la Birse par des amateurs de Delémont, mais il est probable que les sujets d'expérience auront été emmenés par les grandes eaux, car la perche, sans être paresseuse, aime les eaux calmes et ne se rencontre pas dans les courants violents.

Il semble donc que le cours de l'Allaine, à travers la Basse-Ajoie, devrait lui convenir parfaitement, d'autant plus que les rivières descendant des Vosges vers le canal du Rhône au Rhin et communiquant avec l'Allaine, au moins indirectement, la contiennent en abondance. Néanmoins, les pêcheurs consultés sur territoire suisse, jusqu'à Boncourt, disent n'avoir jamais pêché ce poisson.

La perche se distingue par ses vives couleurs où domine le vert-brunâtre passant au vert doré sur les flancs ; cinq ou six bandes verticales plus foncées se dessinent sur les côtés ; le ventre entièrement blanc fait ressortir l'éclat des nageoires inférieures qui sont d'un beau rouge vermillon ; la dorsale est munie d'aiguillons redoutables. Les écailles garnies d'aspérités font que ce poisson est excessivement rude au toucher ; sa chair est fort délicate mais remplie d'arêtes. La perche, pour la voracité, est l'émule du brochet et détruit quantité de jeunes poissons.

L'Apron. (*Aspro vulgaris*). De la même famille que la perche, on ne trouve ce poisson en Suisse que dans le Doubs où il est assez commun mais peu estimé ; malgré le nom pompeux de *roi* que lui donnent les riverains, il est même dédaigné des pêcheurs. On ne le prend pas à la ligne et si, d'aventure, il se trouve dans les filets, on le rejette à l'eau.

Il n'est pas beau ; il est petit ; sa chair qui ressemble à celle de la perche est également remplie d'arêtes ; il est donc tout naturel que les palais habitués aux fritures de truites fassent fi d'un pareil fretin. Ce qui nous intéresse dans l'apron ou *roi* du Doubs, ce n'est, par conséquent, ni sa beauté, ni sa grande

taille, ni la délicatesse de sa chair, mais le fait qu'il est une spécialité de notre pays et qu'ailleurs, en Suisse, en Allemagne, et même en France, excepté dans le Rhône et ses grands affluents, il est absolument inconnu.

En 1891, M. Enard, de Delémont, le distingué pisciculteur auquel nous devons beaucoup de renseignements, obtint à Bâle, un premier prix, pour avoir envoyé à l'exposition de pisciculture un poisson *inconnu*. Cet inconnu était l'apron ou *roi* du Doubs. M. Jolissaint, gendarme, à Bassecourt, alors qu'il était de poste à Soubey, envoya quelques aprons au musée de Bâle, où ce poisson ne figurait pas encore. Le même observateur garda pendant *trois ans* un apron dans un petit réservoir en bois ; il n'y périt que par accident, par suite du dessèchement du réservoir produit par une rupture de la conduite d'eau. Ce sujet avait beaucoup grandi et ne semblait pas souffrir de sa longue captivité.

L'apron est rude au toucher comme la perche. Cette sensation est produite par les écailles qui sont petites et finement dentelées au bord de la partie visible ; celle-ci est brune, tandis que la partie recouverte est transparente et striée. Les yeux petits sont placés haut sur une tête fusiforme, aplatie comme tout le corps du poisson qui se tient ordinairement posé à plat sur le fond de la rivière, il ne le quitte que par les temps d'orage. Il atteint une longueur de 15 à 25 centimètres. La couleur est vert-olivâtre, noirâtre sur la tête qui présente un sillon longitudinal, allant des yeux à la première nageoire. Trois bandes noirâtres descendant obliquement du dos sur les flancs : une première, avant la seconde nageoire dorsale ; une deuxième, après cette nageoire ; la troisième touche à la caudale. Celle-ci est arrondie aux angles et légèrement échancrée au centre.

Le *roi* du Doubs est bien pourvu de nageoires : outre la caudale, il a deux dorsales ; la première compte huit rayons à pointes vives ; la deuxième a douze rayons fourchus à leur extrémité. Comme tous les percidés, il a quatre nageoires pectorales arrondies ; deux prennent naissance derrière l'opercule ; les deux autres, immédiatement au-dessous ; enfin la nageoire anale est bien développée. L'opercule est muni d'une pointe ; la bouche, petite, est armée de dents très fines fixées aux lèvres et au palais.

Un vieil historien des poissons, Rondelet, (1507-1566), écri-

vait que les Lyonnais appellent ce poisson *aspron*, „ dont doit se nommer en latin *Asper*, de l'âpreté de ses écailles “. La fraie se fait au printemps.

La Lotte. (*Lotta vulgaris*). Il n'est pas improbable que la lotte se trouve par sujets isolés dans l'Allaine. Comme la carpe cependant elle n'est pas connue des riverains. Nous l'avons pêchée dans les affluents du canal du Rhône au Rhin; par celui-ci elle peut fort bien arriver vers la frontière suisse.

De la même famille que le merlan, la morue, le colin, elle ne vit toutefois, au contraire de ces espèces marines, que dans les eaux douces. Les écailles très petites, non imbriquées, sont recouvertes de mucosité comme chez l'anguille, avec laquelle elle a encore un trait de ressemblance quant à la chair, qui est très grasse, presque sans arêtes et d'un goût fort agréable. Le foie surtout est réputé très délicat.

La Carpe. (*Cyprinus carpio*). Ce poisson pour ainsi dire domestiqué est élevé dans les étangs et les viviers, d'où il s'échappe assez fréquemment aux époques des hautes eaux; de là vient qu'on peut le rencontrer par hasard dans nos rivières. Il est sédentaire dans l'Allaine; les jeunes carpes qu'on pêche dans la Sorne proviennent des étangs de Boécourt; celles de la Birse, de l'ancien vivier de Délémont.

Les propriétaires de bassins, de pièces d'eau, aiment à les peupler de carpes. Il y en a dans les étangs de Bonfol, de la Gruyère, des Roies, de Boécourt, autrefois dans celui de Boleman et celui de Lucelle, celles-ci fort appréciées à cause de la limpidité de l'eau de ces viviers. Celles de l'étang de la Gruyère, vivant sur un fond tourbeux, ne peuvent être consommées qu'après avoir séjourné dans une eau courante, qui leur fait perdre en partie leur goût nauséabond. Comme on le voit, ce poisson s'accommode des eaux stagnantes et même vaseuses, non par goût mais par nécessité; il est omnivore et peu difficile sur le choix des aliments.

Il se distingue par son corps trapu, ses grosses écailles, ses quatre barbillons, sa bouche petite et sans dents. La couleur est d'un vert brunâtre, plus foncé chez les individus jeunes que chez les vieux, plus clair chez ceux des eaux courantes que chez ceux provenant des eaux stagnantes.

La carpe est très féconde ; on trouve jusqu'à 5 et 600,000 œufs sur une femelle de forte taille ; elle fraie en mai sur les plantes aquatiques. Malgré ses formes lourdes, elle franchit par sauts remarquables les obstacles qui se présentent lorsqu'elle remonte les rivières pour frayer ; de là l'expression de „faire des sauts de carpe“. Sans être très délicate, la chair de la carpe est estimée à juste titre.

Le Carassin doré. (*Carassius auratus*). Ornement des bassins et des aquariums, le carassin doré, connu partout sous le nom de poisson rouge, ne peut vivre dans nos cours d'eau beaucoup trop froids et trop violents pour sa délicate nature. Partageant le sort des serins domestiqués, sa destinée est de vivre dans une prison plus ou moins luxueuse et commode pour charmer, par ses belles couleurs et ses promenades monotones, les oisifs que peut contenter l'aspect de la nature captive.

Cependant les habitants de Délémont se rappellent avoir vu le vivier de la promenade, maintenant comblé, peuplé de poissons rouges, grâce aux soins de M. Enard. Il lui prit un jour fantaisie d'en mettre dans la Birse. Les pauvres bestioles rendues à la liberté furent trop faibles pour la supporter !

Le Barbeau commun. (*Barbus fluviatilis*.) Ce poisson a le corps beaucoup plus allongé que la carpe ; il est presque cylindrique, recouvert d'écailles excessivement minces, très longues et d'une forme spéciale. La tête est longue, le museau proéminent, la bouche demi-circulaire placée en dessous ; la lèvre supérieure qui dépasse de beaucoup l'inférieure est garnie de deux paires de barbillons, l'une presque à l'extrémité du museau, l'autre à la commissure des lèvres ; ces appendices ont fait donner à ce poisson le nom de barbeau ; les jeunes sont appelés barbillons.

La couleur est d'un brun verdâtre sur le dos passant au blanc mat sous le ventre ; les côtés présentent des reflets d'or et d'argent avec un pointillé de taches verdâtres. Une nageoire dorsale unique et peu développée est placée à peu près au milieu du corps ; la caudale est bien échancrée.

Le barbeau peut atteindre de 25 à 40 centimètres dans le Doubs ; vers l'âge de 4 ans, il est apte à se reproduire ; la ponte a lieu de mars à juin ; les œufs de couleur orange et très petits

se collent aux pierres. Il est assez commun dans le Doubs ; quelques individus se rencontrent aussi dans la Birse ; il n'est pas signalé dans nos autres rivières.

Dans les eaux claires du Doubs, on voit souvent les barbeaux nager en groupes de 5 à 10 individus. Ils se plaisent sur les fonds de sable, de gravier et de cailloux ; ils longent volontiers les berges quand ils se sentent en sécurité. On les prend au filet et à la ligne avec des amorces variées ; vers, insectes, détritus végétaux ou animaux, rien ne leur répugne ; ils auraient même un goût particulier pour la chair en putréfaction.

Pendant de longues années, le barbeau fut presque introuvable dans le Doubs en amont de Saint-Ursanne. Cette absence momentanée était-elle due à une épidémie ou aux ravages exercés par les braconniers ? Probablement aux deux causes réunies et aussi à des mouvements de terrain, qui en auraient recouvert de notables quantités. Les barbeaux, en effet, pour échapper au froid, ont coutume de s'entasser en masses compactes dans les endroits profonds, les trous et les cavernes immergés ; il suffit donc dans ces conditions d'un glissement accidentel de roches ou de gravier pour obstruer leurs retraites et les vouer à la mort.

Heureusement, ce gentil poisson assez apprécié a reparu en grand nombre ; s'il n'est pas recherché à l'égal de la truite, il constitue néanmoins une prise qui est toujours la bienvenue pour le pêcheur à prétentions modestes.

La Tanche. (*Tinca vulgaris*). Inconnue dans nos cours d'eau trop violents pour son tempérament calme, la tanche est le poisson des eaux stagnantes et vaseuses, de celles même où les autres poissons ne peuvent vivre. Elle a le corps ramassé comme la carpe, mais elle s'en distingue par un mucus qui recouvre des écailles extrêmement petites. La coloration dans les eaux vaseuses est presque noire ; dans les eaux limpides, elle est d'un beau vert doré ou bronzé. La tête est grosse, le museau obtus, la bouche fendue obliquement et pourvue, près de la jonction des lèvres, d'un barbillon très court.

On pêche la tanche à la ligne dans les étangs des Roies et de la Gruyère, aux Franches-Montagnes. A la vérité, c'est un maigre fretin. Elle y est petite, noire et d'un goût de vase prononcé. Il faut, pour la rendre mangeable, la laisser dégorger

pendant plusieurs jours dans l'eau courante et encore n'est-elle jamais bien appréciée à cause des arêtes dont la chair est pleine.

Néanmoins, sa présence anime les mares bourbeuses de ces sites déserts, et sert de passe-temps agréable aux chevaliers de la gaule trop éloignés des rivières pour se livrer à leur sport favori.

Le Gardon. (*Leuciscus rutilus*). Ce type de la classe des *poissons blancs*, qui compte plusieurs variétés de coloration différente due à l'influence de l'habitat, ne se trouve que dans l'Allaine et, par exception, dans les endroits les plus calmes de la Birse. Partout ailleurs, son tempérament mou et paresseux ne lui permet pas d'affronter la rapidité des courants. Par ailleurs, c'est un poisson de peu de valeur ; il est rangé parmi les prolétaires de la gent aquatique où il tient la place du moineau parmi les oiseaux.

Long de 15 à 25 centimètres, le gardon commun, ou simplement le *blanc*, a le corps ovale, comprimé ; le dos élevé en une courbe assez régulière. La nageoire dorsale commence à peu près au-dessus du milieu des ventrales, ce qui lui est un signe distinctif. Le dos est vert plus ou moins foncé avec des reflets dorés et irrisés ; les côtés ont une teinte gris argenté à reflets bleuâtres ; le ventre est blanc d'argent sur lequel tranchent agréablement des nageoires rouges.

Fade et remplie d'arêtes, la chair du gardon est peu recherchée ; vivant dans les eaux calmes et parmi les herbes, on le prend à la ligne avec toutes sortes d'appâts ; c'est le plaisir des enfants et des pêcheurs novices.

Le Vairon commun. (*Phoxinus levis*). C'est à tort qu'on parle du goujon comme existant dans le Jura ; il y est introuvable et cette erreur est l'effet d'une confusion. Car bien des personnes croient que le goujon et le vairon sont un seul et même poisson ; alors que, non seulement ils se distinguent l'un de l'autre par l'aspect extérieur, mais surtout par leurs mœurs qui sont essentiellement différentes. Un fait certain c'est que le vairon est dans tous nos cours d'eau, en plus ou moins grand nombre, et que le goujon ne se trouve dans aucun, au moins sur territoire jurassien.

Le vairon commun est un joli petit poisson très sociable ; on le trouve toujours en bandes plus ou moins nombreuses et presque exclusivement composées d'individus de même âge et de même taille ; les jeunes alevins, en effet, risquent en se mêlant à leurs congénères plus grands de se faire manger.

Il est à peine besoin de décrire ce poisson que tout le monde connaît. Cependant il n'est pas très commun ni dans la Suze, ni dans la Birse, ni dans la Sorne ; on le rencontre plutôt dans les ruisselets qui aboutissent à ces rivières. Mais il forme des colonies immenses dans l'Allaine et surtout dans le Doubs, où pendant les beaux jours d'été on peut en voir des bancs compacts se chauffant au soleil sur les grèves à fond de sable. C'est là, au milieu de ces milliers de petits corps frétilant d'aise, que les truites goulues viennent fondre soudain et prélever le tribut de leurs copieux repas.

Le goujon, plus grand que le vairon et muni de barbillons, vit au contraire plutôt isolé sur le fond des rivières et ne le quitte que rarement.

La Brème. (*Abramis brama*). Pour la généralité des pêcheurs du Jura, la brême est un poisson inconnu ; quelques privilégiés cependant l'on pêchée dans le Doubs et, sur leur témoignage qui mérite toute confiance, je n'hésite pas à croire qu'on en peut rencontrer quelques sujets isolés dans cette rivière.

Un vieux pêcheur de mes amis, m'a raconté qu'il avait une fois, vers 1868, retiré de ses filets un poisson excessivement aplati et voûté ; il le comparait à une „moitié de gâteau“. Des pêcheurs de Soubey, dont le talent d'observation ne peut être contesté, signalent la présence, en petit nombre et rarement, de semblables poissons à Clairbief, au-dessus de Lobsché. Bien que je n'aie pu vérifier le fait, je ne doute pas que le poisson ainsi décrit par des pêcheurs qui ignoraient son nom, soit la brême.

D'ailleurs, elle est connue sur le lac des Brenets ; il est donc naturel que les grandes eaux en entraînent parfois quelques individus jusque dans les remous profonds connus sous le nom de *gourts* (gouffres) si communs dans le Doubs sur son parcours en Suisse. C'est en effet dans ces endroits profonds et tranquilles qu'on rencontre la brême ; elle aime les eaux cal-

mes garnies de végétation où elle trouve sa nourriture ; elle y vit en troupes plus ou moins nombreuses presque toujours précédées par un individu isolé, plus fort que les autres, qui semble en être le guide.

A l'époque du frai, mai ou juin, les brêmes s'agitent beaucoup, bondissent, font clapoter l'eau bruyamment ; là où elles sont en nombre, on les entend de fort loin.

Nous avons vu que ce poisson se distingue facilement à son corps fortement comprimé, à son dos fort élevé. La nageoire anale est très longue ; la caudale, bien échancrée, a son extrémité inférieure plus longue que la supérieure. La couleur est brunâtre ou verdâtre sur le dos ; les flancs sont gris bleuâtre ou jaunâtre, le tout finement pointillé de noir ; le ventre est argenté. La chair de la brême, blanche mais molle et fade, remplie d'arêtes, n'est jamais d'un goût bien agréable.

Le Chevaine. (*Squalus cephalus*). L'orthographe et le genre du nom de ce poisson diffèrent selon les localités. On dit une chevaine et un chevaine ; on écrit chevaine, chevesne et chevenne. Sur les bords du Doubs, c'est le féminin qui est en usage ; on dit en patois du Clos-du-Doubs : une *chavoine* ; par contre, le diminutif pour désigner un sujet jeune et petit est du masculin : un *chavoine*. A Courroux, on pêche une variété de chevaine qui n'atteint jamais une forte taille, on l'appelle un *gué*.

Chez nous, on ne rencontre le chevaine que dans le Doubs et dans la Birse, vers les Rondez. Il atteint une assez forte taille et souvent le poids de 1 $\frac{1}{2}$ kilog. dans le Doubs, où il est assez commun ; dans la Birse, où il est rare, il reste petit. Le corps est plus allongé que chez la carpe ; les écailles sont festonnées et striées ; la tête est massive, le dos épais. La bouche est fendue obliquement et plutôt apte à saisir les poissons sur la surface de l'eau.

C'est une espèce vorace qui, surtout végétarienne, ne dédaigne pas les vers, les insectes ; elle s'attaque même aux autres poissons et détruit beaucoup d'alevins. J'ai souvenir que, étant enfants, nous jetions dans le Doubs les vers blancs recueillis derrière la charrue ; c'était un régal pour les grands chevaines, si grands qu'ils nous faisaient peur et pullulaient au-dessus de l'écluse de Chervillers.

Le nombre en a sensiblement diminué, non pas à cause des pêcheurs qui dédaignent ce poisson grossier et vulgaire. Peut-être subit-il le sort des barbeaux et est-il parfois enseveli par des glissements de terrain. Excessivement méfiant, il évite les amorces des hameçons et, quand on veut le pêcher au filet, le moindre bruit le fait fuir dans ses cachettes d'où il ne sort plus jusqu'à disparition du danger.

La Vandoise. (*Squalius leuciscus*). Dans notre Jura, la vandoise est commune dans l'Allaine et surtout dans le Doubs. Sur cette dernière rivière, les pêcheurs l'appellent en patois le *dairât*, non qui rappelle le mot *dard* appliqué à ce poisson par les pêcheurs parisiens, à cause de la grande rapidité avec laquelle il fuit. Il vit en bandes très nombreuses en été dans les endroits peu profonds, près des bords à fond de gravier ; il aime nager haut dans des eaux claires, limpides et relativement calmes. En hiver, il cherche des retraites plus profondes et il apparaît peu.

La vandoise est de petite taille, 15 centimètres environ, de coloration généralement claire, argentée sur les flancs et le ventre, plus foncée sur le dos. Les nageoires sont rougeâtres. Elle vit d'insectes et de leurs larves, de vers, de petits mollusques, de substances végétales en décomposition ; elle détruit le frai des truites et celles-ci s'en vengent en la croquant à plaisir.

Elle mord bien à l'hameçon amorcé d'insectes, mais on la pêche surtout au moyen d'un filet à mailles fines. On en fait ainsi une jolie capture quand on a réussi à encercler une troupe un peu considérable, car ces poissons ne se dispersent pas ; tous, ou à peu près, se font prendre. C'est le moyen employé pour se procurer la matière première d'une bonne friture, car ce petit poisson, au goût agréable, ne peut presque pas être consommé autrement, tant il est rempli d'arêtes.

Le Hotu ou Nase. (*Chondrostoma nasus*). Ce cyprinidé, qui a mérité le nom de *Nase* chez les Allemands à cause de son long museau, ressemble à un barbeau privé de ses barbillons. Il est presque inconnu dans nos régions, mais il remonte du Rhin dans la Birse jusqu'aux environs de Liesberg.

Il vit en nombreuses sociétés qui, au commencement de l'été, remontent des grands cours d'eau dans les petits affluents pour y frayer. Très vorace, il détruit beaucoup de frai des autres

poissons, tandis qu'il ne fournit lui-même qu'une chair fade, molle et remplie d'arêtes. Là où il atteint une grande taille, comme à Lucerne, il est facilement vendu sur les marchés aux ménagères modestes.

La Loche. (*Cobitis barbatula*). A l'exception de la perche qui, avec l'aprion, appartient à la famille des percidés ; de la lotte qui est un gadidé ; du chavot qui est un tréglidé, tous les poissons que nous venons d'énumérer sont des cyprinidés. Une autre famille, celle des cobidés, est représentée chez nous par un seul type, la loche, qui habite le Doubs, l'Allaine et la Lucelle. Il n'est pas à ma connaissance qu'on l'ait rencontrée dans nos autres rivières, sans doute à cause de la fraîcheur de leurs eaux et de la rapidité des courants.

Ce petit poisson a la taille et un peu la forme du vairon. Il en diffère par les six barbillons qui ornent sa bouche et ses habitudes de vie. Alors que le vairon vit en troupes et est sans cesse en mouvement, la loche se tient isolée et immobile, soit sur les sables peu recouverts d'eau, soit à l'abri des galets pour y guetter sa proie. Celle-ci consiste en petits mollusques ou en insectes ailés que ce poisson sait parfaitement happer hors de l'eau.

Sur les bords du Doubs et de l'Allaine, on l'appelle la *Motelle* ; elle n'est d'aucun usage et sert tout au plus, comme le chavot, de récréation aux enfants qui la piquent avec une fourchette. Cependant elle peut fournir une bonne friture car sa chair est délicate.

Le Brochet. (*Esox lucius*). Tout le monde connaît le brochet, le „Requin des eaux douces“, comme l'appelle Lacépède. Il est chez nous le seul représentant de la famille des ésocidés et ne se trouve que dans le Doubs où il atteint une taille remarquable, et dans l'Allaine. Au premier abord, on voit que ce poisson est bâti pour une rapide natation et une existence de rapine. Le corps en fuseau allongé, la tête longue, forte et déprimée, l'œil mauvais, une apparence de force et d'énergie sauvage, tout en lui donne la sensation d'un être malfaisant. La bouche énorme, fendue jusque sous les yeux, est armée de dents formidables qui garnissent même la langue, le palais et l'entrée du gosier. Parmi ces dents, il y en a qui peuvent se

renverser en arrière puis se redresser à la volonté de l'animal ; elles lui servent ainsi admirablement à saisir et à retenir ses proies.

Cependant ce redoutable prédateur est paresseux ; il aime les eaux calmes ; il fuit les courants ; quand il ne peut les éviter au moment des fortes crues, il se laisse nonchalamment entraîner. Ses attaques mêmes dénotent son tempérament indolent ; s'il manque sa proie une première fois, il renonce à la poursuivre et se remet en embuscade, attendant une nouvelle victime. Cet insatiable mangeur sait varier ses menus : les poissons, même ceux de son espèce, les grenouilles, musaraignes, rats, petits chiens jetés à l'eau, canetons, oisons, poules d'eau, etc., tout lui est bon. Il consomme en une semaine deux fois son poids de poisson ; par conséquent, un sujet de six ans, pesant de 8 à 10 kilogrammes, n'arrive à ce développement qu'après avoir absorbé plus de 250 kilogrammes de poisson.

Des individus de cette taille se pêchent encore dans le Doubs ; ils se tiennent ordinairement dans les profondeurs tranquilles et larges formées par les écluses, comme à Bellefontaine, à St-Ursanne, à Chervillers, et dans certains remous à végétation puissante, où ils établissent leur repaire comme des brigands en forêt. Des noms locaux, comme la *Roche au brochet*, près de St-Ursanne, rappellent le souvenir de brochets phénomènes.

Autrefois, dans le Clos-du-Doubs, on chassait ce poisson au fusil. Allongé à fleur d'eau, immobile comme une souche dont il a la couleur, il offrait une belle cible à une balle bien dirigée ; on le manquait rarement. Devant les exigences de la loi, il faut se contenter de le prendre à la ligne ou au filet ; autant dire que les plus belles pièces s'échappent toujours ; elles dédaignent l'hameçon, brisent la gaule et déchirent le filet. Il faut alors avoir recours à la foënnne qui demande à être maniée par un homme expérimenté. Quelle que soit la manière de le pêcher, il faut se garder des morsures du brochet, elles sont terribles. Un vieux professionnel, qui avait la spécialité de le pêcher au vif, me racontait qu'en amenant sur le pré une prise conséquente et dûment ferrée d'un hameçon double monté sur fil de laiton, son premier soin était de lui fourrer le pied de la gaule entre les mâchoires, après quoi il détachait sans crainte l'engin vainqueur.

La chair du brochet est ferme, de bon goût et fort appréciée.

La Truite. (*Salmo fario*). Nous ne possédons, dans le Jura, que deux représentants de la famille des salmonidés : la truite et l'ombre. Certaines personnes prétendent que le saumon existe dans le Doubs et la Birse. C'est d'une absolue impossibilité. Ce poisson étant inconnu dans la Méditerranée, il ne peut en sortir pour remonter le Rhône, ni ses affluents comme la Saône, ni par conséquent arriver dans le Doubs. Quant à la Birse, elle n'a pas assez de profondeur, surtout aux environs de Dornach, dans la saison de la fraie, pour livrer passage aux saumons du Rhin.

Deux erreurs encore à signaler à propos de nos salmonidés : On donne souvent le nom d'ombre-chevalier à l'ombre de nos rivières et des personnes croient que la *truite saumonée* est le produit d'un croisement de la truite avec le saumon, ou qu'elle représente une espèce spéciale. Or il faut savoir que la vraie truite saumonée (*trutta marina*) est la truite de mer, qui ressemble beaucoup au saumon et vit, comme lui, alternativement dans les eaux douces et dans la mer. L'omble-chevalier, et non pas : *ombre-chevalier*, (*salvelinus umbla*), le poisson le plus délicat connu, est la truite des lacs. Ces deux espèces sont absolument introuvables dans le Jura où elles ne pourraient vivre.

Il est vrai que souvent on pêche des truites dont la *chair est saumonée* ; mais ce serait abuser des termes que de les appeler truites saumonées en ce sens qu'elles tiendraient du saumon leur coloration spéciale. Nous n'avons en réalité qu'une espèce de truite ; toutes les variantes constatées dans la taille et la coloration de certains individus proviennent des influences de l'habitat, de la nourriture et d'un croisement avec les truites arc-en-ciel d'Amérique. La différence de taille est due à la nourriture plus ou moins abondante et au milieu où vivent les truites. Celles du Doubs sont généralement plus grandes que celles des autres rivières, parce qu'elles se développent plus rapidement grâce à la nourriture abondante qu'elles trouvent dans les vairons et autres petits poissons dont elles se régulent : elles ont une meilleure pension. Les variations dans la couleur sont dues aux influences du milieu où les truites se tiennent de préférence. Celles qui aiment les eaux bien éclairées et exposées au soleil ont aussi une teinte plus claire que celles qui sont

constamment dans les profondeurs, ou aux aguets sous les roches moussues et les racines immergées des berges. Celles-ci, toujours plus foncées, ont de larges bandes presque noires sur les flancs. Les riverains du Doubs les appellent : *les noires*. Presque invariablement, elles ont aussi la *chair saumonée* et, à mon avis, voici la raison la plus plausible de ce fait curieux. Elles trouvent autour des rochers où elles se réfugient des crevettes d'eau douce en abondance ; elles en sont très friandes. Ces petits crustacés ont dans le foie et les ovaires une substance orange qui produit précisément la couleur *saumon* chez les truites qui s'en nourrissent. Où les crevettes manquent, la truite à chair saumonée fait défaut. Or il est évident que ces crustacés ne peuvent pas vivre en grandes quantités dans les courants rapides et froids de nos petites rivières ; il leur faut des eaux plus calmes, des remous profonds et des rochers protecteurs pour s'abriter. Le Doubs réunit en général ces conditions propices ; les crevettes y abondent et l'on constate en effet que les truites à chair saumonée s'y rencontrent beaucoup plus fréquemment que dans nos autres rivières.

L'ancienne truite commune du pays est devenue presque introuvable par le fait que les pisciculteurs ne livrent plus aux pêcheurs, pour repeupler les rivières, que des alevins issus d'un croisement opéré avec la truite arc-en-ciel d'Amérique. Celle-ci, comme son nom l'indique, est revêtue des plus brillantes couleurs ; elle est plus rustique et plus résistante que l'espèce commune ; elle grandit plus rapidement, surtout si elle n'est pas dans des eaux trop fraîches ; elle échappe à plusieurs maladies qui atteignent la truite commune. Dans le Jura, on ne rencontre pas la race pure, ni celle de la truite indigène, ni celle de la truite d'Amérique, mais bien des sujets hybrides produits par des croisements successifs, et dans lesquels le sang de l'arc-en-ciel se reconnaît à la vive coloration de la nageoire adipeuse. D'ailleurs, on constate ici aussi, comme dans tous les produits hybrides, des variétés de nuances nombreuses.

Telle qu'elle existe actuellement, la truite, pour être le plus commun de nos poissons, en est certainement le plus estimé ; c'est incontestablement la reine de nos cours d'eau. Recherchée des gourmets, sa chair délicieuse, sans arêtes, réunit toutes les qualités d'un plat royal. Elle est dans toutes nos rivières, même

dans les ruisseaux et dans certains étangs limpides. Elle fournit une source de revenus importants pour les pêcheurs de profession et un objet de sport noble entre tous pour les amateurs.

L'Ombre commune. (*Thymallus vexillifer*). Compagne de la truite, avec laquelle on la pêche souvent, l'ombre ne doit pas être confondue avec l'omble chevalier, qui est la truite des lacs. Elle en diffère par la coloration, par la forme de la tête surtout et par les écailles. Celles-ci sont relativement grandes et feraient presque prendre ce poisson pour un cyprinidé plutôt que pour un salmonidé. La nageoire dorsale est grande, élevée en étendard (de là son nom de *vexillifer*) et de belle couleur irrigée comme la caudale ; la bouche est petite ; la tête, bombée et obtuse, fait qu'elle se prend difficilement dans les mailles du filet.

Autant la truite est farouche et se précipite en aveugle dans les engins de pêche où elle est de suite emmaillée, autant l'ombre est astucieuse et prudente ; si elle a butté de la tête contre le filet, elle l'évitera désormais soigneusement, en examinera le pourtour et s'il offre quelque petit passage libre près d'une pierre qui le soulève, elle en profitera aussitôt pour s'échapper, attirant à sa suite toutes les sœurs de son groupe. On ne réussit à la pêcher en abondance qu'à l'aide du tramaïl et encore faut-il que les plombs rasent soigneusement le lit de la rivière. Par les grandes chaleurs, les ombres se tiennent d'habitude sur la limite des courants violents où l'eau est plus fraîche. C'est là qu'il s'agit de faire passer habilement l'engin meurtrier qui les ramènera comme un râteau, si la manœuvre est bien dirigée. Méfiante et moins gourmande que la truite, l'ombre dédaigne l'hameçon ; on en prend cependant quelques-unes à la mouche artificielle et avec de petits insectes vivants.

Quoique sa chair ait plus d'arêtes que celle de la truite, elle est estimée pour son goût de thym qui lui a valu son nom de *thymallus*. Saint Ambroise dit de l'ombre qu'elle est la *fleur des poissons*. Elle se rencontre dans presque toutes nos rivières ; elle n'est abondante que dans le Doubs.

Partout où vit la truite, ce poisson peut vivre ; mais plus délicat, il meurt aussitôt si on le manipule hors de son élément, ou si on ne le tient pas dans une eau pure et fraîche.

L'Anguille. (*Anguilla vulgaris*). A l'encontre du saumon, qui ne grandit que dans la mer, elle a besoin des eaux douces et descend dans la mer pour y frayer. Cette descente a lieu en automne, tandis que la montée des jeunes arrive au printemps ; à cette saison, on les voit par myriades à l'embouchure des fleuves. A peine plus grosses que des fils, longues de 50 à 60 millimètres, elles nagent en masses compactes d'abord et se dispersent bientôt dans tous les cours d'eau secondaires. L'anguille a la forme d'un serpent ; elle est dépourvue de nageoires ventrales mais elle a deux pectorales ; les dorsales et l' anale se réunissent chez elle pour former une caudale finissant en pointe émoussée. L'opercule se réduit à une simple fente, disposition qui, en abritant mieux les branchies, permet à ce poisson de vivre longtemps hors de l'eau. Par les nuits humides et orageuses, il parcourt souvent les prairies riveraines.

Le corps est couvert d'un mucus très abondant, grâce auquel l'anguille échappe facilement des mains quand on la saisit ; de là l'expression : glisser comme une anguille. Ce mucus cache des écailles tellement petites qu'il faut une loupe pour les apercevoir.

L'anguille se rencontre assez rarement dans la Birse ; elle est plus commune dans l'Allaine et surtout dans le Doubs, où elle atteint une assez forte taille. Très vorace, elle se laisse prendre à la ligne dormante amorcée d'un chavot ou d'un gros vairon. Les pêcheurs du Doubs se servent à cet effet d'un cordeau de 120 à 150 mètres de longueur, supportant des hameçons solides montés sur des cordelettes de 1 m. 50 et fixées au cordeau à la distance de 2 mètres les unes des autres. Sur le soir, l'engin est mis à l'eau dans les endroits propices ; l'une des extrémités du cordeau est fixée à une grosse pierre ou à une racine immergée ; puis, au moyen d'une barque, le pêcheur laisse filer les hameçons amorcés préalablement sur les fonds où il n'y a ni refuges, ni objets, pierres ou racines, où une anguille captive puisse, en s'enroulant, prendre un point d'appui et briser la cordelette dont elle a, dans sa gloutonnerie, avalé l'hameçon. Il faut encore relever les lignes si possible avant le grand jour. L'anguille est un poisson nocturne ; à l'aurore elle recherche les retraites ténèbreuses. Avec le lever du soleil, la prisonnière redouble ses efforts pour se libérer ; si on n'arrive pas à temps,

elle finit par avoir raison de l'engin, car l'anguille est d'une force musculaire extraordinaire.

La Lamproie. (*Petromyson fluviatilis*). Ce poisson, qui ressemble à une petite anguille, est dans son jeune âge confondu par les pêcheurs ignorants avec un gros vers de terre. Il vit à l'état de larve dans la vase ou le sable mouillé pendant 3 ou 4 ans ; à cet âge seulement il est adulte et se montre dans les eaux. Quand celles-ci sont calmes, il nage et avance assez facilement par des mouvements latéraux de reptation ; mais il ne peut remonter les courants rapides qu'en se fixant à l'aide de sa bouche aux pierres et aux objets submergés ; il progresse ainsi par sauts à la manière des chenilles arpenteuses.

La lamproie se distingue de l'anguille par la bouche qui est un suçoir ou sorte de ventouse garnie de dents comme chez les sangsues. Elle applique ce suçoir sur les mollusques, les insectes, les corps morts mêmes dont elle se nourrit. Derrière l'œil se trouvent sept petites ouvertures, qui ont fait donner à ce poisson le nom de *sept-œil* ; ces ouvertures ne sont pas des yeux mais des ouïes ou branchies ; sur les bords de l'Allaine, on l'appelle encore *l'orvet d'eau*.

C'est dans cette rivière d'Ajoie qu'on rencontre le plus souvent des lamproies ; elles sont plus rares dans le Doubs. Le courant de nos autres rivières est ordinairement trop violent et trop froid pour permettre à ces poissons d'y vivre à l'aise. D'ailleurs, la lamproie n'est nulle part l'objet d'une pêche spéciale dans notre pays ; quand on la prend par hasard, elle n'obtient guère qu'un succès de curiosité.

LES REPTILES

La classe des reptiles comprend des animaux d'aspect souvent repoussant, parfois dangereux. La plupart sont peu connus ; beaucoup sont calomniés. Ils forment avec les batraciens un groupe d'animaux méconnus. Cependant, plusieurs sont d'une réelle utilité et il est à désirer que l'étude de ces créatures, intéressantes à plus d'un titre, dissipe dans l'esprit du peuple les vieux préjugés qui ont valu à ces déshérités une réputation imméritée et des persécutions injustes.

Le Jura possède peu de variétés de reptiles qui sont surtout

des animaux des pays chauds. Le premier ordre, celui des chéloniens, qui compte près de 200 espèces de tortues, n'a aucun représentant indigène chez nous; les petites tortues des jardiniers sont toutes d'importation étrangère. Nous avons quatre espèces de sauriens et peut-être cinq espèces d'ophidiens, si réellement la couleuvre vipérine existe dans le Jura.

Le Lézard des souches. (*Lacerta stirpium*). De ce que ce lézard revêt parfois d'assez vives couleurs vertes, bien des gens l'appellent le lézard vert. Probablement par suite d'une même erreur, M Bonanomi, dans une note parue dans les Annales de la Société jurassienne d'Emulation¹, parle du lézard ocellé comme existant dans la vallée de Delémont. Or, d'après Tschudi et Fatio, le vrai lézard vert n'habite que la partie sud de la Suisse, le Tessin, le Valais, le pays de Vaud. Quant au lézard ocellé, le géant des lézards, qui atteint jusqu'à 80 centimètres de long, il ne dépasse pas vers le nord la zone de l'olivier. Par conséquent, il est inutile de chercher ces deux espèces dans le Jura, dont le climat est beaucoup trop froid pour elles.

Ce qu'on a pris pour le lézard vert et le lézard ocellé est le lézard des souches qui, par sa taille, tient le milieu entre le vert et les petites espèces de notre pays. Il atteint une longueur d'environ 20 centimètres; ses formes sont peu sveltes, mais trapues, épaisses; le museau est court, obtus; les membres sont courts; la queue fait environ la moitié de la longueur du corps.

La coloration chez le mâle est d'un gris-brun à la partie supérieure du corps; tout le long du dos règne une série de taches plus foncées, même noirâtres; les parties latérales de la tête, les côtés du cou et les flancs sont d'un beau vert mélangé de bleuâtre à reflets dorés, avec de petites taches jaunâtres; sur les pattes, il y a de petites taches jaunes entourées d'un cercle noirâtre; le dessous des membres et de la queue est blanc grisâtre ou cuivreux rougeâtre; le ventre est vert clair piqueté de nombreuses taches noires.

Les femelles n'ont point les côtés du corps verts, mais gris-bruns ou jaunes; sur le dos, des taches blanchâtres se dessinent généralement nettes et séparées les unes des autres. Chez nous, cette espèce aime les coteaux pierreux exposés au soleil et

¹ Année 1856, page 171; année 1857, page 200.

recouverts de buissons rabougris ; on la rencontre aussi sur la lisière des bois, dans les haies et même dans les jardins ensoleillés. Le lézard des souches a pour demeure un trou creusé entre les racines d'un arbre ou une crevasse dans un rocher. Il s'y réfugie pour y passer l'hiver dans une sorte d'engourdissement et en sort au printemps. Il se nourrit de mouches, de petits orthoptères et parfois de chenilles.

Il est abondant dans les environs de Bienne, au Taubenloch, dans la vallée du Doubs, etc. Sur le versant sud de la Chaive, je l'ai rencontré à 800 mètres d'altitude. Sur un individu amputé de la queue par un coup de faux, j'ai pu observer que cet appendice avait repoussé avec usure : au lieu d'une queue il en avait deux !

Il grimpe assez volontiers sur les buissons peu élevés ; il ne se met à l'eau que pour échapper au danger. Il devient souvent la victime des couleuvres et des vipères, des oiseaux rapaces, des corbeaux, des canards et des belettes. Lui-même, comme tous les lézards de notre pays, est parfaitement inoffensif.

La femelle pond, en juin, 9 à 12 œufs à membrane molle ; elle les dépose dans le sable ou sous des pierres ; les petits éclosent vers la fin de juillet ou au commencement d'août. L'incubation est produite uniquement par la chaleur du soleil, comme d'ailleurs pour tous les reptiles ovipares.

Le Lézard vivipare. (*Lacerta vivipara*). Appelée en allemand *Bergeidechse*, cette espèce est celle qui remonte le plus vers le Nord et, par conséquent, qui supporte le plus facilement le climat des hautes altitudes. Plus petit que le précédent, le lézard vivipare, atteint 12 à 15 centimètres. La queue est grosse ; la tête se busque assez fortement vers le museau. D'après Tschudi, le mâle est sur le dos brun de noix passant au rougeâtre ; cette partie du corps est traversée en longueur par une raie noire ; de chaque côté, court une série de points noirs. La gorge est bleuâtre passant au rosé ; l'abdomen et le dessous des membres sont d'un brun-vert avec un grand nombre de points noirs. La femelle est plus foncée ; chez elle, les stries et les points sont moins distincts ; le dessous du corps est brun-jaunâtre, souvent safran, et rougeâtre sur les bords.

Cette espèce est d'ailleurs variable dans la coloration. On ne la rencontre chez nous qu'à une certaine altitude, parfois

dans le voisinage de l'eau ou dans les prairies humides, parfois aussi dans les forêts de sapins sèches où elle se réfugie sous les feuilles tombées. Le lézard vivipare pond en mai 7 à 9 œufs de couleur porcelaine ; de suite après la ponte, les petits brisent leur enveloppe et s'échappent fort alertes ; ils sont entièrement noirs et longs de 5 centimètres ; à la troisième année, ils ont la couleur des adultes. Quand la ponte est retardée, les jeunes éclosent dans le ventre de la mère et la parturition est réellement vivipare ; de là le nom donné à cette espèce.

Le Lézard des murailles. (*Lacerta muralis*). De beaucoup le plus commun dans notre région, ce lézard, d'après Philippe de Bédriaga, ne représente nullement une seule espèce, mais plutôt un nom collectif qui embrasse toute une série de races généralement bien caractérisées qu'on peut classer en quatre groupes, chacun comprenant un grand nombre de variétés. Dans le Jura, la livrée est généralement grisâtre, les flancs sont marqués d'une bande plus foncée bordée de blanchâtre. La taille arrive à peu près à celle du lézard des souches ; la tête est plus effilée, l'aspect général plus délié et plus svelte.

Partout où il y a du soleil, même à 1500 mètres d'altitude, on peut rencontrer le lézard des murailles ou lézard gris. Il se nourrit de petits insectes. Moins frileux que ses congénères, il se terre tard en automne et aux premiers beaux jours, il sort de sa retraite.

La ponte a lieu en juin ; l'éclosion des jeunes, en juillet. On trouve les œufs généralement sous une pierre bien exposée au soleil.

L'Orvet. (*Anguis fragilis*). Ce reptile est un lézard sans pattes. Le vulgaire le classe à tort parmi les serpents. Entre autres caractères essentiels qui distinguent les sauriens des ophidiens, il faut noter celui-ci : chez les lézards (sauriens) les branches de la mâchoire inférieure sont soudées, tandis qu'elles ne le sont pas chez les serpents (ophidiens), ce qui permet à ces derniers de dilater leur bouche d'une manière surprenante ; ceux-ci n'ont pas non plus de vessie urinaire.

Tout le monde connaît l'innocent et utile orvet, si commun dans tout notre pays. Le corps est cylindrique ; la tête est courte ; le museau arrondi ; la bouche, petite, loge une langue

bifide ; les mâchoires sont armées de dents petites, aiguës et couchées en arrière de telle sorte que l'animal n'a pas prise sur une surface large ; l'œil est si petit qu'on a appelé l'orvet *serpent aveugle* ; l'oreille est si bien dissimulée sous les écailles, qu'elle a été longtemps méconnue ; la queue se termine brusquement par une pointe cornée. Le corps est recouvert d'écailles lisses, très brillantes ; la longueur varie entre 30 et 40 centimètres.

Le dos est généralement gris-roussâtre, cuivré ou bronzé, parfois noirâtre sur les bords ; les régions inférieures ont une teinte plombée. D'ailleurs, la coloration varie étonnamment ; Lenz affirme avoir capturé trente-trois de ces animaux dans un périmètre d'une soixantaine de pas, sans avoir trouvé deux orvets coloriés d'une façon identique.

Ce lézard est fort répandu depuis le cercle polaire jusqu'aux parties méridionales ; sur les Alpes, on le rencontre à 2000 mètres d'altitude. Outre les noms d'*aveugle*, de *borgne*, qui lui sont donnés à tort, on l'appelle encore *anvin*, *anvoie*, *danvoie*, du latin *anguis* ; le mot orvet vient également du latin *orbatus*, sous-entendu *lumine*, privé de la vue.

Vers l'automne, la femelle met au monde de 8 à 14 petits, qui déchirent leur enveloppe au moment de la parturition. L'orvet hiverne dans un trou, sous des branchages ou des amas de feuilles. Dès que le soleil est redevenu un peu chaud, il se met en quête de sa nourriture qui se compose de petites limaces, de vers de terre et parfois de chenilles. A ce titre, il mérite d'être épargné. Il est craintif, recherchant les endroits où il peut se dissimuler ; il évite la trop grande chaleur ; il se montre au contraire lorsque le temps va changer ; si on le rencontre en chasse de bon matin, c'est un signe de pluie.

Son nom de *fragile* lui vient de ce que la queue de l'orvet se rompt au moindre choc ; mais elle repousse parfaitement en laissant une sorte de nodosité à l'endroit où se produit la cassure.

L'orvet est encore trop souvent l'objet d'un préjugé ridicule : on l'accuse de mordre les bestiaux dans les prairies. Gessner même a partagé cette erreur. En somme, c'est un animal utile et, au lieu de l'écraser sottement ou de le faire souffrir cruellement, les cultivateurs devraient le protéger.

La Coulœuvre lisse. (*Coronella lœvis*). Avec la vipère péliade, la couleuvre lisse est le serpent le plus répandu dans le Jura. Elle se distingue de la vipère par ses formes plus sveltes, par les grandes plaques qui remplacent les écailles sur sa tête, par la queue assez longue et peu distincte du tronc. Mais le signe le plus certain pour la reconnaître réside dans la mâchoire supérieure : elle n'a pas les crochets à venin comme la vipère.

Les deux espèces peuvent avoir sensiblement la même taille, qui atteint jusqu'à 80 centimètres, et la même coloration ; il ne faut donc pas s'en tenir à ces caractères pour les distinguer. Pour la couleuvre, en particulier, la couleur peut varier, selon les individus, depuis le gris boueux jusqu'au roux cuivré avec tous les tons intermédiaires. Il y a ordinairement sur le dos des taches noirâtres disposées parfois en lignes mais souvent en zigzags. La tête, relativement longue, a les joues étroites ; le museau, arrondi à son extrémité, est aussi étroit.

La lisse habite les lieux arides ; partout où il y a des lézards on a chance de la rencontrer ; par contre, il est rare de la trouver au voisinage de l'eau. Dans les Alpes, elle monte jusqu'à l'altitude de 1200 mètres. Dans le Jura, j'en ai vu tout un groupe étendu au soleil sur la souche d'un grand sapin, au sommet de la Chaîne.

Des auteurs la dépeignent comme très irascible, cherchant à mordre quand on veut la saisir ; mais sa morsure est insignifiante.

La femelle pond 10 à 12 œufs ; les petits brisent la membrane de l'œuf immédiatement après la parturition ou même déjà dans le ventre de la mère. Cette espèce, comme tous nos reptiles, hiverne généralement en groupes roulés en boule dans les trous des murs ou dans les crevasses de rochers, dans les grottes sèches, etc.

La couleuvre lisse se nourrit surtout de lézards, d'orvets, espèces utiles, et pour cela elle ne mérite pas d'être épargnée. D'ailleurs, comme le commun du peuple ne sait pas la distinguer de la vipère, on la tue sans miséricorde ; de ce fait, elle devient de plus en plus rare.

La Couleuvre à collier. (*Tropidonotus natrix*). Plus svelte encore que la lisse, la couleuvre à collier a la queue plus lon-

gue. Elle a sur la nuque deux taches jaunes ou blanchâtres qui se réunissent en collier ; derrière celui-ci sont deux taches triangulaires d'un noir profond. La couleur du dos est gris verdâtre, passant souvent au roux suivant les individus et parsemé de taches brunes à formes irrégulières¹.

Animal plutôt aquatique, elle fréquente surtout les mares, les lieux humides ; elle plonge et nage facilement. On la rencontre parfois dans les endroits arides ; elle recherche volontiers les habitations, les tas de litière chaude et humide pour hiverner. Plus douce que la lisse, elle cherche rarement à mordre ; mais elle laisse échapper, quand on l'estarouche, une liqueur à odeur repoussante et persistante qui semble être sa principale arme de défense ; les animaux qui sont avides de la lisse, dédaignent la couleuvre à collier.

Les œufs sont au nombre de 9 à 15 ; ils ressemblent à des œufs de pigeons, mais au lieu de coque, ils n'ont qu'une enveloppe membraneuse. Déposés dans les endroits exposés à la chaleur et suffisamment humides, ils éclosent ordinairement trois semaines après la ponte.

Cette espèce, assez rare dans le Jura, se nourrit surtout de poissons, de grenouilles et de crapauds. C'est un préjugé absurde de croire que les couleuvres puissent traire les vaches ; la conformation de leur bouche s'oppose absolument à la succion.

La Couleuvre vipérine. (*Tropidonotus viperinus*). Son nom indique sa grande ressemblance avec la vipère, mais elle est beaucoup plus effilée et très agile. Essentiellement aquatique, son séjour habituel est dans les mares, où elle saisit adroitement les poissons et autres animaux vivant dans l'eau. Elle peut atteindre 1 mètre de longueur. Outre les grandes plaques qu'elle porte sur la tête, comme nos deux autres couleuvres, la vipérine a en plus sur le ventre des taches en damier. Pour le reste, la coloration du corps est d'un gris variable, plus ou moins parsemé de taches foncées.

On peut douter de la présence de cette espèce dans notre pays ; nous ne l'y avons jamais rencontrée. Mais, s'il faut en croire les récits des pêcheurs à la mains qui disent avoir trouvé

¹ J'ai trouvé, sur les tourbières, des couleuvres à collier brunes et noires gardant le collier caractéristique.

ensemble plusieurs serpents d'eau, ce n'a pu être que des couleuvres vipérines ; en effet, elles sont très sociables et vivent généralement en bandes assez nombreuses. Il est très difficile d'ailleurs de les saisir dans l'eau et quand cela arriverait il n'y a pas à redouter leur morsure qui n'est jamais grave.

La Péliade ou Vipère Bérus. (*Vipera Berus*). Ce redoutable reptile se distingue de l'innocente couleuvre lisse par sa tête allongée et aplatie, arrondie en avant ; par sa queue courte, son corps trapu et en général par son caractère extérieur beaucoup plus lourd. Le mâle peut atteindre une longueur de 65 centimètres ; il est plus court, plus effilé et a la queue plus longue que la femelle qui atteint jusqu'à 75 centimètres de longueur.

La coloration est variable et ne saurait faire distinguer la vipère de la couleuvre. Elle a toujours sur le dos une ligne brune ou noire flexueuse qui continue sur la queue ; parfois cette bande sinuueuse peut être interrompue et ne se présenter que sous forme de taches. La teinte générale va du gris pâle jusqu'au noir, le tout mélangé de brunâtre, de roussâtre ou de rougeâtre. Le mâle est plus pâle, la femelle est plus foncée ; mais les deux sexes ont sur la tête deux bandes plus sombres réunies en triangle. L'œil est méchant et protégé par une plaque sourcillière qui surplombe ; la pupille fendue verticalement et pouvant se rétrécir indique que l'animal est plutôt nocturne que diurne. En effet, si la vipère aime à se chauffer au soleil, elle ne chasse guère qu'après le coucher de cet astre ; c'est aussi le moment où ses proies favorites, les mulots, les souris, sortent de leurs retraites. Elle ne veut que des proies à sang chaud et elle serait utile, en détruisant un grand nombre de petits rongeurs, si ses morsures venimeuses n'étaient si funestes. Très méchante, elle mord celui qui passe auprès d'elle avant qu'il l'ait aperçue, dissimulée sous l'herbe, et sans qu'il l'ait seulement frôlée.

Elle ne grimpe pas aux arbustes ; elle nage très bien mais préfère éviter l'eau. C'est un préjugé encore bien répandu que celui consistant à croire que les vipères ont un pouvoir fascinateur sur les oiseaux et autres petits animaux. Ce qui a donné lieu à cette croyance c'est que parfois les oiseaux nichant bas sont apeurés de voir rôder autour de leur nid les reptiles avides

de leurs œufs ; alors, ils volent tout près d'eux, simulant la faiblesse pour les attirer loin de leur trésor. Les oiseaux ont recours à cette ruse avec tous les animaux qu'ils redoutent ; il peut bien arriver qu'un oiseau, passant dans son agitation trop près d'une vipère, soit atteint par ses terribles dents et tombe mort, mais il n'y a en cela aucun pouvoir fascinateur.

En naissant, les jeunes vipères déchirent la membrane de l'œuf, se mettent à ramper et à mordre si elles en trouvent l'occasion ; elles sont aussi bien armées pour nuire que les adultes.

J'estime que la péliade ou vipère Bérylus est de tous les serpents connus dans nos régions le plus commun¹. Presque tous ceux tués par les cultivateurs au cours de leurs travaux sont des péliades. Cependant ce terrible animal est beaucoup moins répandu qu'autrefois ; à part dans certains endroits réputés pour être infestés de vipères, on en rencontre assez rarement et c'est tant mieux.

La Vipère aspic. (*Vipera aspis*). On distingue cette espèce de la précédente assez facilement en examinant la tête. Alors que la péliade a trois grosses plaques sur la tête, l'aspic n'a que de petites écailles. Cette partie du corps est chez celle-ci plate, très élargie derrière, en forme de triangle, bien séparée du cou ; le museau est tronqué, carré du devant et retroussé légèrement ; l'œil est petit, la pupille a la fente verticale. L'aspic a les formes plus lourdes encore que la péliade ; la queue est plus courte, conique, décroissant rapidement ; l'extrémité est emboîtée dans une écaille finale comme dans un cornet. Cette vipère peut être plus grande que la précédente.

Impossible de dépeindre exactement la coloration qui varie avec chaque individu ; on n'en trouve pas deux semblables. Le corps est lavé de brun roux, d'olivâtre ; en général le roux prédomine. Les gens de la campagne distinguent trois teintes : la grise, la rouge, la noire. Les animaux de ces deux dernières couleurs passent pour être les plus redoutables. Comme marques spéciales, on trouve deux bandes foncées se réunissant en triangle sur la tête, une tache sur la nuque, une bande sinuueuse sur le dos.

L'aspic est commune dans le Clos-du-Doubs ; les versants arides, exposés au soleil sont ses séjours de prédilection ; sa

¹ Exception faite de l'aspic.

présence rend certaines régions dangereuses à fréquenter en été. On la trouve le long des haies, sur les tas de pierres, sur les rochers, d'où il lui arrive parfois de tomber.

Elle n'aime pas la pluie, ni la rosée ; elle sort tard de sa retraite le matin et jamais par la pluie. Avant les orages elle est particulièrement irascible. A l'encontre de la péliade, elle cherche de jour sa nourriture qui se compose principalement de souris, de mulots, de musaraignes, par exception de lézards. Elle met au mot de 6 à 15 petits qui sortent de l'œuf en naissant. Elle hiverne en société, comme la plupart des reptiles, sous les vieux troncs, dans les crevasses de rochers, etc. Plus timide que la péliade, elle fuit volontiers et ne mord que si on la prend ou si on l'écrase du pied par inadvertance. Mais elle est plus redoutable du fait que la péliade n'a que 10 centigrammes de venin dans les glandes, tandis qu'elle en a 15 centigrammes. Chez les deux espèces, ce venin est injecté au moyen de deux crocs mobiles, reliés aux glandes et creux dans les deux tiers de leur longueur; le canal qui les traverse donne passage au venin et le dépose dans les blessures faites par ces crochets.

Nous avons connu dans le Clos-du-Doubs une femme qui avait été mordue dans sa jeunesse, pendant les moissons, par une petite aspic à peine longue de 30 centimètres et de couleur presque noire. Malgré les remèdes employés, sudorifiques, lait chaud, etc., qui lui sauvèrent la vie sans doute, elle resta paralysée des membres avec déviation de la colonne vertébrale. Elle traîna ainsi pendant plusieurs années sa malheureuse existence dans des douleurs continues.

LES BATRACIENS

La Grenouille verte. (*Rana esculenta*). Les anoures ont des dents au palais, tandis que les autres batraciens n'en ont pas. Le type le plus connu de cette famille est, chez nous, la grenouille verte. Svelte dans ses formes et vive, elle atteint environ vingt centimètres, du museau au bout des pattes postérieures. La tête est triangulaire, aplatie, aussi large que longue; la membrane du tympan est visible et de la grandeur de l'œil. Deux vessies vocales sortent chez le mâle par des fentes de chaque côté du cou et se gonflent lorsqu'il coasse; il a aussi

les membres plus gros et plus longs que la femelle ; au printemps, il porte à la base du pouce une pelote brunâtre ; les orteils sont largement palmés dans les deux sexes.

La teinte générale est verdâtre, avec des dessins variés roux et bruns, entremêlés de raies plus claires. Les individus des marais sont plus foncés ; dans les tourbières, ils sont presque noirs, avec une ligne vert clair sur le dos.

La verte est très commune et celle de nos grenouilles qu'on rencontre le plus souvent. Toujours auprès des eaux, elle s'y jette au moindre danger et s'enfonce dans la vase la tête la première. Elle préfère les flaques tranquilles remplies d'herbages sur lesquels elle se repose. A terre, elle avance par sauts, s'élançant sur sa proie avec une rapidité étonnante ; celle-ci est composée d'insectes, de petits mollusques et surtout de vers ; elle est avide de guêpes, de limaçons, et sous ce rapport se rend utile ; par contre, elle s'attaque au frai et aux alevins des poissons.

En hiver, elle vit en léthargie dans la vase, sous les feuilles mortes ou dans le creux des rochers. En juin, commence la ponte qui est annoncée par les coassements sonores des mâles ; les œufs en gros paquets, jaune clair d'un côté plus foncés de l'autre descendent au fond de l'eau ; ils ne sont jamais aussi grands que ceux de la grenouille rousse. Les larves ou têtards se métamorphosent en automne.

La Grenouille rousse. (*Rana temporaria*.) Plus grande en général que la verte, cette grenouille est moins alerte. Le mâle n'a pas de sacs vocaux et se fait peu entendre. La rousse est de couleur brune, tachetée assez irrégulièrement. Elle a aux tempes des taches caractéristiques qui lui ont valu son nom de *temporaria*. Plus terrestre qu'aquatique, elle ne recherche l'eau que pour pondre ; cette fonction commence, selon la température, parfois en février déjà ; les gros paquets d'œufs gonflés qu'on voit alors sur les mares sont ceux de la rousse qui sont remontés du fond à la surface. Le reste de la bonne saison, cette grenouille vit isolée, d'habitude dans les champs et les prairies un peu humides ; elle n'est jamais en bandes comme la verte. Celle-ci n'est pas chez nous l'objet d'une pêche bien active en dépit de son nom ; la plupart des grenouilles capturées au prin-

temps sont des rousses. A ce propos on ne saurait trop blâmer la cruauté des chasseurs, qui leur coupent les cuisses sans les tuer auparavant, et la sotte manie de laisser sur le sol les œufs retirés de l'eau inutilement ; ils s'y dessèchent et c'est autant de jeunes grenouilles perdues pour les années suivantes.

La grenouille rousse ne retourne à l'eau que pour s'y cacher dans la vase pendant l'hiver. Elle n'aime pas le soleil comme la verte et, pour s'en préserver, elle se cache sous les herbes ou les pierres. Sa nourriture est composée d'insectes, de larves, d'abeilles. Elle-même est la proie de beaucoup d'animaux, surtout des couleuvres à collier et des cigognes.

La Grenouille agile. (*Rana agilis*). Elle est peu commune dans nos régions et plus petite que la rousse, dont elle a à peu près la couleur sauf les taches des tempes. Elle est effilée, possède de longues jambes et fait des sauts prodigieux. Elle pond aussi de bonne heure au printemps, mais plus tard que la rousse ; ses œufs restent au fond de l'eau. Également terrestre, elle ne va à l'eau que lorsqu'elle est pourchassée. Hors le temps de la ponte, au printemps, le mâle est muet.

La Rainette verte. (*Hyla artorea*). Préférant les plaines aux montagnes, cette grenouille petite et jolie est relativement rare dans le Jura. Elle a la peau lisse, les doigts palmés, les orteils et les doigts garnis de ventouses arrondies qui lui permettent d'adhérer aux surfaces verticales. La couleur est d'un beau vert qui se confond avec les feuilles des arbres sur lesquels elle se tient d'habitude. Car cette espèce est arboricole ; cachée dans le feuillage elle fait entendre un chant strident et vif. Un jour, je fus appelé pour aller voir quel singulier *oiseau* habitait sur un buisson de saule où il se faisait entendre et qu'on ne pouvait pas apercevoir ; j'eus de la peine à faire croire que c'était une grenouille ; les gens du village ne connaissaient pas la rainette.

La vessie vocale du mâle lui pend au cou comme un goître ; c'est son instrument de musique. On se plaît à garder cette jolie bête en captivité ; elle sert de baromètre.

Le Sonneur igné. (*Bimbinatir ignens*). Cet animal est aussi appelé le *crapaud de feu*, le *crapaud rouge*, le *crapaud pluvial* ; il est tout petit, 4 centimètres environ de corps ; la peau est rugueuse, couverte de pustules. La couleur est d'un brun terne.

uniforme sur le dos ; le ventre est orangé avec des taches bleu-noirâtres irrégulières. On le trouve généralement dans les étangs et les mares où il fait entendre son chant monotone, mais doux, composé de deux notes, dont la première est un peu plus élevée que la deuxième, et qui lui a valu son nom de *Sonneur*.

Le Crapaud accoucheur. (*Alytans obstétricans*.) Il est aussi de petite taille, trapu, ramassé. La peau rugueuse est couverte de tubercules arrondis. Le ventre est blanc sale ; le dessus du corps jaunâtre passant du verdâtre jusqu'au brun. C'est une espèce terrestre ; son nom lui vient de ce que le mâle entortille les œufs de la femelle autour de ses membres postérieurs et se charge de les faire éclore en allant chaque jour les humecter dans l'eau. Il vit dans les trous, au bas des murs et des vieilles maisons ; c'est là qu'il pousse sa note unique pendant les chaudes soirées d'été, de sorte qu'on l'entend plus souvent qu'on ne le voit. Quand plusieurs mâles sont réunis, chacun ayant sa note proportionnée à son âge, il en résulte un concert très original.

Le Crapaud vulgaire. (*Bufo vulgaris*.) Laid et repoussant, l'humble crapaud est méprisé et persécuté bien à tort, car il est très utile dans les jardins qu'il débarrasse de la vermine. On distingue ce crapaud à sa forte taille, à ses formes lourdes, à ses mouvements lents ; quant à la couleur, elle varie du vert sale au brun noir ; les têtards, tout noirs, sont les plus petits parmi les anoures. Il affectionne les retraites sombres et fraîches ; il peut au besoin se creuser un trou dans la terre. Il est faux qu'il puisse fasciner les oiseaux du regard ; ses glandes distillent un liquide venimeux qui peut produire de l'enflure quand on le manipule avec des mains blessées, mais il ne peut lancer ce venin assez inoffensif. D'ailleurs, il n'y a qu'à le laisser en paix et le crapaud ne fera de mal à personne.

Les prétendues pluies de crapauds et de grenouilles sont du domaine des faibles. Par la sécheresse, les batraciens se tiennent cachés ; par les pluies chaudes, ils s'empressent de prendre leurs ébâts et d'aller à leurs affaires ; voilà pourquoi on les voit alors en quantités prodigieuses.

Deux autres espèces de crapauds existent probablement aussi dans le Jura le *crapaud calamite*, qui va le soir dans les mares

et dont le coassement s'entend de fort loin, et le *crapaud vert*, qui lui ressemble, mais est plus svelte ; ces deux espèces sont plus petites que le crapaud vulgaire.

La Salamandre terrestre. (*Salamandra maculosa*). Le groupe des urodèles est représenté dans le Jura par la salamandre tachetée et les tritons. Elle est facilement reconnaissable à sa couleur noire relevée de taches d'un beau jaune d'or ; la peau est nue et lisse ; les tâches peuvent se réunir et former des bandes. La salamandre ne va à l'eau que pour pondre ; les petits sortent de l'œuf à la parturition. Le reste de l'année, elle habite les retraites sombres et humides et ne se laisse voir de jour que par les temps pluvieux ; en hiver, elle entre en léthargie ; sa nourriture se compose de vers et d'insectes, et elle se rend ainsi utile au même titre que le crapaud, dont elle partage le triste sort dans l'opinion du vulgaire. Le liquide qu'elle émet quand on l'excite est irritant ; mais il est faux qu'elle puisse éteindre le feu au moyen de ce mucus.

Il existe une salamandre noire, sans taches, dans les Alpes ; elle est plus petite que l'espèce commune et n'est pas signalée dans le Jura.

Le Triton vulgaire. (*Triton vulgaris*). Plus aquatique que la salamandre, notre triton vit dans les eaux dormantes. Il est brun sur le dos et jaune ou rougeâtre sous le ventre ; les apparences varient selon le lieu et les époques où on le rencontre. D'autres espèces, comme le *triton à crête*, le *triton lobé*, le *triton palmé*, sont presque inconnues dans nos régions, si tant est qu'on puisse les y trouver.

L. MAITRE, curé.